



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Education nationale et culture : fonctionnement

Question écrite n° 65097

Texte de la question

M Leonce Deprez se referant au rapport remis en janvier 1992 sur la reforme de la communication dans les services publics, a une reponse ministerielle (JO, Senat, question ecrite no 19818, du 2 avril 1992), dans laquelle il etait indique que « ce rapport, notamment la partie concernant les recommandations fait actuellement l'objet d'un examen attentif de la part des ministres auxquels il appartient de decider des suites a lui donner dans l'organisation et les missions de leurs services de communication », reponse confirmee par le ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des reformes administratives (JO, Senat, question ecrite no 22834, du 12 novembre 1992), demande a M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale et de la culture, de lui preciser, en ce qui concerne son ministere, la suite qu'il a reservee a ce rapport.

Texte de la réponse

Reponse. - Le modernisation de la communication de l'education nationale vise a ameliorer tres sensiblement :

- 1) L'information des usagers de l'ecole pour leur permettre de mieux se situer au sein de, ou, par rapport a l'ecole (c'est le domaine de la communication externe) qui touche 13 millions d'eleves-etudiants et leurs familles.
- 2) L'information des personnels pour qu'ils comprennent bien le sens et la portee de leur action (c'est la communication interne) qui concerne plus d'un million d'agents publics. I La communication externe. La politique generale de l'education nationale fait deja l'objet d'une intense mediatisation par voie de presse ecrite et audiovisuelle de caractere national. Cependant, des mesures d'accompagnement restent a prendre en direction de la presse de proximite (presse quotidienne, regionale, radios et televisions locales), relais essentiel d'une bonne information de l'opinion publique. Pour les messages plus techniques et plus cibles (la pedagogie, les differentes filieres, les voies d'orientation, etc) en direction des lyceens, des etudiants, des parents d'eleves, il devient necessaire de recourir a des supports externes (journaux, radios ou televisions) car il s'agit de les faire passer a des destinataires toujours plus nombreux et difficiles a joindre, meme par les etablissements d'enseignement. Le recours plus frequent a ces partenaires externes ne dispensera pas le ministere de mettre en place de nouveaux outils informatises permettant une diffusion fiable et rapide des informations. Avec la creation du serveur national telematique 36-15 EDUTEL, le ministre de l'education nationale offre au grand public un acces unique par lequel il peut obtenir : des informations sur les grands dossiers d'actualite ; des informations et renseignements pratiques de toute nature ; des renseignements precis sur toutes les etudes, toutes les formations. Une nouvelle phase de developpement s'ouvre avec le demarrage d'une politique de communication telematique academique, par laquelle le ministre favorise les initiatives rectorales (equipement, assistance technique, etc) pour le plus grand profit des usagers de l'ecole. II. Communication interne. La nouvelle politique menee en ce domaine rompt avec le passe. La segmentation des informations et des publics a revele ses lacunes : couts importants et manque de clarte et de lisibilite des messages. C'est pourquoi, une nouvelle politique editoriale, qui s'inspire d'une methode differente, a ete initiee ces derniers mois. Les directions sectorielles ont la responsabilite, seules ou en relation avec les services academiques, de fournir les informations techniques aux personnels qui sur le terrain relevent de leurs secteurs respectifs. A la direction de l'information et de la communication incombe la communication interne institutionnelle a vocation generale et transversale entre le ministre et l'ensemble des categories de personnels. Mais les personnels ont aussi un tres fort besoin de reconnaissance, de motivation et de valorisation en meme temps qu'ils expriment une forte

demande d'informations reciproques sur leurs initiatives ou actions. Pour repondre a ces aspirations, vient d'etre lance un magazine de communication interne Educ'Actions : le magazine de tous ceux qui font l'education, magazine mensuel dont la diffusion est assuree par le relais des etablissements et par abonnements. le tirage envisage est de 200 000 exemplaires mensuels, pour commencer. Par ailleurs, les outils telematiques de la communication interne continuent leur developpement (36-14 EDUCATEL et 36-15 EDUCATEL PLUS) tant en nombre d'applications qu'en volume de communications.

Données clés

Auteur : [M. Deprez L?once](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65097

Rubrique : Ministeres et secretariats d'etat

Ministère interrogé : éducation nationale et culture

Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 décembre 1992, page 5497